

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

PLANTATION D'UNE HAIE CHAMPÊTRE DANS L'AIRE D'ACTIVITES DU FLORIVAL

Début mars 2022, les agents de la CCRG ont aménagé une haie champêtre de près de 250 mètres, dans l'aire d'activités du Florival.

Au final, 500 arbres et arbustes ont été plantés le long de la zone d'épandage de crues située sur le ban communal de Soultz.

Mais quel est l'intérêt d'une haie à cet endroit ?

Autrefois très communes en milieu agricole, 70 % des haies champêtres ont disparu depuis 1950 à l'échelle de la France, arrachées sous l'effet conjoint du remembrement et du déclin de l'activité d'élevage.

Les nombreux rôles que jouent les haies

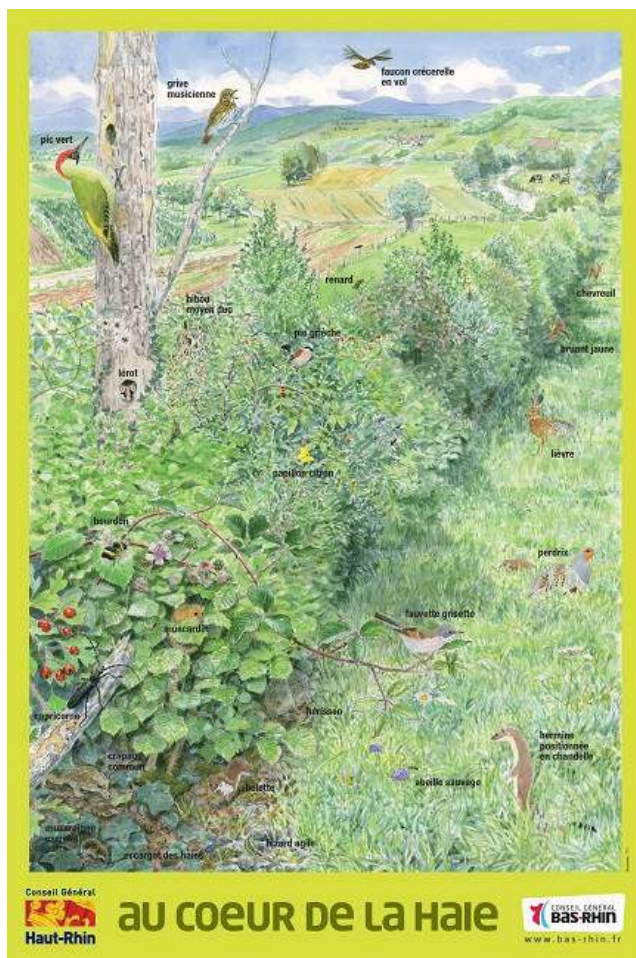
Outil clé de la biodiversité, les haies en bordure de champs jouent un rôle important dans le maintien de la faune et de la flore sauvages. Plus les haies sont diversifiées et larges, plus elles seront favorables à une multitude d'espèces. Ainsi, de nombreux oiseaux se nourrissent dans les haies, s'y abritent et souvent y nichent.

La trentaine d'espèces de végétaux qui constituent la haie plantée par la CCRG se retrouvent à l'état naturel en Alsace et sont donc parfaitement adaptées au climat local et aux insectes butineurs.

On y retrouve par exemple du cornouiller sanguin, un arbuste aux jeunes branches rouges en hiver, dont les fruits sont intéressants pour les oiseaux, ou encore des églantiers, épineux très recherchés par les fauvettes ou la plus rare pie grièche écorcheur qui peut y empaler ses proies.

Il faudra toutefois patienter environ 5 ans après la plantation pour qu'une haie se soit suffisamment développée pour avoir un impact.

En plus de leur intérêt paysager et brise-vent, les haies permettent également de lutter contre l'érosion des sols, améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol et de stocker du carbone.



Des boutures de saule ont été plantées dans la partie la plus humide du linéaire. Ces saules seront taillés en « têtard » ou « trogne » et offriront des cavités à la petite faune ... dans plusieurs dizaines d'années. Dans le vignoble, les saules en têtard fournissaient jadis l'osier pour attacher les sarments de vigne.

Les haies, comme les lisières forestières ou les boisements de cours d'eau, servent également de voies de circulation à la faune pour rejoindre des réservoirs de biodiversité. On parle de corridors écologiques qui participent à la Trame Verte et Bleue.



Coûts des travaux

L'opération a été menée dans le cadre du Gerplan (Plan de gestion de l'espace rural et périurbain) et bénéficie d'un soutien financier de 40 % de la Collectivité européenne d'Alsace sur un investissement de 1900 € TTC de plants, matériel de protection et location d'une tarière.

Pour rappel, le Gerplan permet de soutenir des actions portées par des acteurs publics (notamment les communes), les agriculteurs ou des associations dans 4 grandes thématiques, à savoir :

- la préservation du patrimoine naturel ;
- la sauvegarde et la valorisation des paysages identitaires ;
- le renforcement de la place de l'agriculture dans la CCRG ;
- la préservation de la ressource en eau et la prévention des risques naturels.

Une haie champêtre dans son jardin

Chaque année depuis 2015, la CCRG organise une commande groupée d'arbustes de haie et d'arbres fruitiers à destination des habitants du territoire. C'est une bonne occasion pour envisager une haie champêtre et diversifiée dans son jardin, en remplacement par exemple d'un alignement de thuyas qui n'est qu'un piètre habitat pour la faune.

Le guide « Plantons local » consultable en ligne ([url](#)) permet aux habitants de concevoir leur future haie.

Un bon de commande sera adressé à chaque foyer courant octobre 2022.

Des haies en faveur de la Trame Verte et Bleue

L'association Haies Vives d'Alsace fait la promotion de l'arbre champêtre et accompagne le monde agricole et les collectivités publiques (mairies, communautés de communes) dans leur projet de plantation de haies avec des essences locales.

Dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte et Bleue Grand Est, des projets de plantation, sous forme de chantiers participatifs, sont subventionnés à hauteur de 75 % par la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin Meuse et la DREAL Grand Est. Ces financements concernent les projets portant sur des linéaires de haies supérieurs à 250 ml.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Céline WISSON, coordinatrice de l'association : celine.wisson@haies-vives-alsace.org

Mais avant de planter de nouvelles haies, il faudrait surtout protéger et conserver les haies existantes.

N'oublions pas qu'en Alsace, un arrêté préfectoral interdit de tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet, pour éviter de détruire des nids d'espèces en phase de reproduction.

Contact technique :

Arnaud ANDRE

Service Environnement de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

13, rue de l'Électricité

68500 Guebwiller

arnaud.andre@cc-guebwiller.fr

03.89.28.59.90

Facebook : @EnvironnementCCRG68